



## COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS ET DES RÈGLEMENTS DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

### SENIORS

#### **1- Préambule**

Suite à la décision du COMEX en date du 06.05.21 d'ordonner une saison blanche avec ni accession ni relégation pour la saison 2020/2021, la Commission de Gestion des compétitions et des règlements a reconduit les équipes SENIORS dans les compétitions concernées et a procédé aux pré-engagements avec pour date de clôture d'inscription le 30/07/2021.

Suite à l'adoption des Règlements des Championnats Régionaux à l'Assemblée Générale des Clubs de la L.F.O du 26.06.2021, les places restées vacantes ne seront pas comblées.

La coupe d'Occitanie est annulée pour la saison 2021 / 2022 pour toutes les catégories.

#### **2- Disposition particulières**

Club mis en inactivité totale :

MARSAN (D2)

Nouveau Club :

U.S. SIMORRE (D3)

Équipes non inscrites :

MONFERRAN SAVES 2 (D3)

PAULHAC 2 (D3)

VAL D'ARROS 2 (D3)

#### **3 - Reprise**

- Seniors : 11 et 12 septembre 2021
- Jeunes et Féminines : 18 et 19 Septembre 2021
- CF 1 : 28 et 29 Août 2021
- CF 2 : 04 et 05 Septembre 2021
- CF 3 : 18 et 19 Septembre 2021



#### 4 – D1

15 clubs de la saison antérieure ont été pré-engagés dans une poule unique :

Aignan 1  
Aubiet 1  
Auch Football 3  
Castéra-Verduzan 1  
Cologne 1  
Eauze 1  
Fleurance La Sauvetat 2  
Forza L.S.J. 1  
Gimont 1  
Manciet 1  
Mirande 1  
Pauilhac 1  
SCPAS 1  
St Clar 1  
Vic-Fezensac 1

#### 5 – D2

21 clubs de la saison antérieure ont été pré-engagés dans deux poules :

Aignan 2  
Aubiet 2  
Duran 1  
E.S.S. 1  
Eauze 2  
Gimont 2  
Isle-Jourdain 2  
Mauvezin 1  
Miradoux 1  
Mirande 2  
Monferran-Savès 1  
Pavie 2  
RBA / Le Houga 1  
Riscle  
Sarrant  
SCPAS 2  
Ségoufielle 1  
Solomiac  
Sud Astarac 2  
Touget 2  
Vic-Fezensac 2



## 6 – D3

25 clubs de la saison antérieure seront pré-engagés dans deux poules :

A.A.F.C.  
Aubiet 3  
Castéra-Verduzan 2  
Cologne 2  
Condom  
Duran 2  
E.S.S. 2  
Forza LSJ 2  
Laymont  
Lectoure 1  
Lectoure 2  
Lombez  
Manciet 2  
Mauvezin 2  
Miradoux 2  
Mirande 3  
Pessoulens  
Pujaudran  
RBA / LE HOUGA 2  
SCPAS 3  
Ségoufielle 2  
Simorre  
St Clar 2  
St Sauvy  
Val d'Arros 1

## 7 – Cas particuliers

### Équipes non réinscrites :

Elles ne pourront être réinscrites après le 31 Août 2021

### VAL D'ARROS ADOUR :

Suite à la demande du club Val d'Arros Adour de ne pas réinscrire l'équipe 2 et de rétrograder son équipe 1 en Division 3

La Commission prend acte de la décision de la direction du Club et accède à sa demande tout en précisant que le club devra se conformer aux dispositions règlementaires pour la saison 2021 / 2022 prévues à cet effet-là.



**UNION SPORTIVE SIMORRAINE :**

Suite à la demande de l'Union Sportive Simorraine d'être inscrit sous le nom U.S.S. dans les compétitions,

Suite aux divergences exposés par l'E.S.S. (Entente Saramon Simorre)

**La Commission décide qu'aux fins d'éviter tout amalgame d'inscrire l'Union Sportive Simorraine sous l'appellation U.S. Simorraine,**

**De même suite, afin de prévenir tous troubles pouvant intervenir lors d'une rencontre de championnat, les équipes E.S.S. 2 et U.S. Simorraine étant inscrites dans la division D3 toutes deux,**

**Se basant sur l'ancienneté des deux clubs,**

**L'équipe U.S. Simorraine sera inscrite en Poule A de la division D3 et celle de l'E.S.S. en Poule B.**

**Le Vice-Président**

Patrice THORIGNAC

**Le Président**

Franck BRANA